

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DELIBERATIONS
DU COMITE
DU SIVOM DE L'ABADIE
DU LUNDI 25 MARS 2019

FINANCES
N°I.1 – I/2019

NOMBRE

de membres en exercice : 8

de présents ou représentés : 7

de votants : 7

OBJET :

Débat D'Orientation Budgétaire

Le vingt-cinq Mars deux mille dix-neuf à dix-sept trente le Comité du SIVOM de l'Abadie s'est assemblé au « siège du Sivom », 21 bd du 8 mai 1945 à Saint-André de la Roche, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Denis SARETTA, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Président, le dix-neuf Mars deux mille dix-neuf.

Etaient présents : Messieurs ARDISSON Marcel, BARRA André, BRANDA Gérard, SARETTA Denis, VITALE Pierre.

Madame KHALDI-BOUOUGHROUM Fatima

Procuration

Monsieur Rudy SALEES à Madame Fatima KHALDI-B

Etaient excusés :

Monsieur Rudy SALLES.

Monsieur Maurice ALBERTI

Monsieur J.C MIOLLAN

Monsieur Philippe SOUSSI

Nota, le Président certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le 01/04/2019.

Que la convocation
du Comité a été faite le 19 Mars 2019

Conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Denis SARETTA est élu Président de séance.

Monsieur Denis SARETTA constate que le quorum est atteint, plus de la moitié des membres sont présents, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de huit, il a été, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Comité.

Madame KHALDI Fatima a été désigné pour remplir ces fonctions.

LE PRESIDENT



D. SARETTA



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600049-20190402-112019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2019

Affichage : 20/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Débat d'Orientation Budgétaire permet à l'ensemble des élus des Communes adhérentes, et plus particulièrement aux délégués qui siègent au comité du syndicat, de prendre connaissance des perspectives envisagées pour 2019, ceci, conformément à l'article 2312-1 du code général des collectivités territoriales.

Vous avez reçu en annexe à la convocation les documents suivants :

- Projet de vue d'ensemble de la section de fonctionnement 2019
- L'état de la dette 2019
- Le tableau prospectif de la dette 2019-2033
- Tableau prévisionnel analytique des participations des communes 2019
- Les prévisions de dépenses d'investissement pour les travaux : ouvertures de crédits et prévision des réalisations.

Vous noterez :

- Une augmentation des participations des communes qui est dû :
 - o A l'annuité des prêts qui a augmenté (en 2018 emprunt réalisé de 171 000€
 - o A la prévision de recrutement d'un soigneur à temps partiel pour la petite ferme sur 2019 à compter du 1^{er} Mai.

Où l'exposé de Monsieur SARETTA et après en avoir délibéré, les membres du comité du Sivom Abadie décident à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur :

- **Les grandes orientations budgétaires des volets fonctionnement et investissement présentées ci-dessus et conformément aux vues d'ensemble annexées.**

Fait à Saint-André, les jour, mois et an que susdits.

Le PRÉSIDENT

D. SARETTA


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600049-20190402-112019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2019

Affichage : 20/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



N° FICHE	ANNÉE RÉALISATION	LIBELLÉ	DURÉE EN ANNÉE	TYPE TAUX	INDICE	MARGE (%)	TAUX ACTUEL (%)	PÉRIODE	DATE 1ÈRE ANNÉE	DATE 1ÈRE ANNÉE	ENCOURS AU 01/01/2019	ICNE	INTÉRÊT	AMORT	ANNUITÉ	FRAIS
200401	2004	DIVERS	15 F	TAUX FIXE	0,00000	4,55 M			25/09/2004	25/09/2004	156 720,00	0,00	165,03	9 432,57	9 597,60	0,00
201401	2014	PRET C.B	15 F	TAUX FIXE	0,00000	2,69 A			25/11/2015	25/11/2015	57 000,00	105,81	1 182,12	3 485,16	4 668,28	0,00
201501	2015	pret renouvelé	0 R	EURIBOR03M	0,00000	2,34 T			11/04/2015	11/04/2015	145 727,91	789,72	3 876,91	17 664,00	21 540,91	0,00
201601	2016	EMPRUNT CRCA	0 F	TAUX FIXE	0,00000	1,44 T			20/01/2017	20/01/2017	148 000,00	336,11	1 810,66	9 169,58	10 980,24	0,00
201801	2018	CRCA 171000,00€	15 F	TAUX FIXE	0,00000	1,41 A			20/10/2019	20/10/2019	171 000,00	440,54	2 411,10	10 316,80	12 727,90	0,00
TOTAL GENERAL											744 785,38	500 154,36	1 672,18	9 445,82	50 069,11	59 514,93

sélection toutes les fiches

SIVOM DE L'ABADIE

Orientations budgétaires pour 2019 - Section d'investissement - Propositions d'ouvertures de crédits

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600049-20190402-1112019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/03/2019

Affichage : 20/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



Numéro	Crédits disponibles	Travaux	Rajout	Subvention	Emprunt	Part. / Affect.	Financement
2015/02	622,00 €	Mise hors d'eau club bouliste	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	4 Communes
2018/01	28 722,00 €	Réaménagement du clos bouliste	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	4 Communes

Total		12 000,00 €	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €
-------	--	-------------	--------	-------------	--------

Numéro	Opération	Ouverture	Subvention	Emprunt	Part. / Affect.	Financement
2019/01	Equipement cuisine Ecole JDLF	5 100,00	0,00	5 100,00	0,00	4 Communes
2019/02	Stabilisation du complexe d'activité	40 000,00	8 000,00	32 000,00	0,00	4 Communes
2019/03	Sécurisation du plateau sportif	20 000,00	5 000,00	15 000,00	0,00	4 Communes

Total		65 100,00 €	13 000,00 €	52 100,00 €	0,00 €
-------	--	-------------	-------------	-------------	--------

Total général		77 100,00 €	13 000,00 €	64 100,00 €	0,00 €
---------------	--	-------------	-------------	-------------	--------

VA/PAJ/MP/BB/15-03-2019

SIVOM DE L'ABADIE

Orientations budgétaires pour 2019 - Section d'investissement - prévisions de dépenses

Numéro	Opération	Dépenses
2009/02	Mise aux normes électriques des batiments	1 345,00 €
2009/03	Réparation club house	4 000,00 €
2010/03	Mise aux normes scène théâtre de verdure	6 996,00 €
2010/05	Réaménagement de la petite ferme	1 346,00 €
2015/02	Mise hors d'eau club bouliste	622,00 €
2017/03	Aménagement du micro site (plateau sportif)	1 400,00 €
2018/01	Réaménagement du clos bouliste	35 000,00 €
2018/05	Mise aux normes Ecole JDLF	14 600,00 €
2019/01	Equipement Ecole JDLF	5 100,00 €
2019/02	Stabilisation du complexe d'activité	40 000,00 €
2019/03	Sécurisation du plateau sportif	20 000,00 €

Total	130 409,00 €
-------	--------------

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600049-20190402-I1I2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2019

Affichage : 20/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



TABLEAU D'AMORTISSEMENT PRÉVISIONNEL

Etat constaté - montants en Euros

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ
2019	50 069,11	9 445,82	59 514,93
2020	41 007,61	8 426,84	49 434,45
2021	41 385,14	7 547,52	48 932,66
2022	41 769,29	6 671,06	48 440,35
2023	42 160,14	5 787,88	47 948,02
2024	42 557,84	4 901,89	47 459,73
2025	42 962,53	4 000,83	46 963,36
2026	43 374,33	3 096,72	46 471,05
2027	30 545,30	2 278,05	32 823,35
2028	26 555,83	1 820,59	28 376,42
2029	26 989,75	1 386,67	28 376,42
2030	22 763,21	944,93	23 708,14
2031	23 086,90	621,24	23 708,14
2032	12 376,42	351,48	12 727,90
2033	12 550,96	176,94	12 727,90
TOTAL GENERAL	500 154,36	57 458,46	557 612,82

sélection : toutes les fiches

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600049-20190402-1112019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2019

Affichage : 20/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - SIVOM ABADIE ST-ANDRE DE LA ROCH (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24060004900011

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION DE LEVENS

M. 14

Budget primitif (projet de budget)

voté par nature

BUDGET : BUDGET S.I.V.O.M. ABADIE (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

(2) À renseigner uniquement pour les budgets annexes.

006-240600049-20190403-11/2019-DE

(3) Indiquer le budget concerné : Budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2019

Affichage : 20/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	56 594,00	0,00	57 730,00	0,00	57 730,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	206 100,00	0,00	183 000,00	0,00	183 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	32 800,00	0,00	65 100,00	0,00	65 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		295 494,00	0,00	305 830,00	0,00	305 830,00
66	Charges financières	8 385,00	0,00	9 646,00	0,00	9 646,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		304 379,00	0,00	315 976,00	0,00	315 976,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	39 670,00		50 070,00	0,00	50 070,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	3 750,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		43 420,00		50 070,00	0,00	50 070,00
TOTAL		347 799,00	0,00	366 046,00	0,00	366 046,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	366 046,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	900,00	0,00	8 200,00	0,00	8 200,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	345 399,00	0,00	356 346,00	0,00	356 346,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		347 299,00	0,00	365 546,00	0,00	365 546,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		347 799,00	0,00	366 046,00	0,00	366 046,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		347 799,00	0,00	366 046,00	0,00	366 046,00

+

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

006-240600049-20190402-112019-DE

=

Accusé certifié exécutoire

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	366 046,00
--	-------------------

Réception par le préfet : 02/04/2019

Affichage : 20/02/2019

Pour information :

Pour l'autorité compétente pour déléguer

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

50 070,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.



SIVOM ABADIE ST-ANDRE DE LA ROCH - BUDGET S.I.V.O.M. ABADIE - BP (projet de budget) - 2019

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600049-20190402-I1I2019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2019

Affichage : 20/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	87 100,00	0,00	77 100,00	0,00	77 100,00
	Total des dépenses d'équipement	87 100,00	0,00	77 100,00	0,00	77 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	43 420,00	0,00	50 070,00	0,00	50 070,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	43 420,00	0,00	50 070,00	0,00	50 070,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	130 520,00	0,00	127 170,00	0,00	127 170,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	130 520,00	0,00	127 170,00	0,00	127 170,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	127 170,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	21 775,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	65 325,00	0,00	64 100,00	0,00	64 100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	87 100,00	0,00	77 100,00	0,00	77 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	87 100,00	0,00	77 100,00	0,00	77 100,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600049-20190402-1112019-DE

Accusé certifié électronique

Réception par le préfet : 02/02/2019

Affichage : 20/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



SIVOM ABADIE ST-ANDRE DE LA ROCH - BUDGET S.I.V.O.M. ABADIE - BP (projet de budget) - 2019

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	39 670,00		50 070,00	0,00	50 070,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	3 750,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		43 420,00		50 070,00	0,00	50 070,00
TOTAL		130 520,00	0,00	127 170,00	0,00	127 170,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	127 170,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	50 070,00
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600049-20190402-112019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2019

Affichage : 20/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

